

Décisions concernant la vie régionale

Décision a. : Évaluation de l'organisation régionale en Ensembles

Le synode régional demande au conseil régional de mettre en oeuvre un bilan de l'organisation mise en place en 2013, d'un fonctionnement en 19 ensembles, et de proposer au prochain synode une simplification de cette organisation.

Il s'appuiera pour cela sur les conclusions du thème synodal « *Réformer l'Eglise en vue de sa mission : quelles priorités pour la région CAR ?* ».

122 voix pour / 0 contre

Décision b. : Mise en place d'un organigramme régional clarifié

Le synode régional valide le nouvel organigramme présenté en annexe au rapport du conseil régional. Il prend acte que celui-ci inclut la mise en place de deux nouvelles commissions : la Commission Ecoute et Accompagnement et la Commission Evangélisation et Mission. Cette dernière accompagnera les projets originaux et instruira les demandes d'aide financière des églises locales pour des projets d'animation et d'évangélisation, en partant des principes préalablement mis en place pour l'ancienne coordination régionale.

117 voix pour / 2 contre

Décision c. : Prolongation du poste temporaire « Formation - Solidarité »

Le synode régional décide de prolonger d'un an le poste temporaire « Formation-solidarité » et demande au conseil régional de faire une proposition globale d'organisation de la formation.

110 voix pour / 4 contre